

Portes Infos

N° 43 - Mars 2013

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES p 4-5**



SOMMAIRE

ÉDITO	3
SOLIDARITÉ	
■ Journée internationale des droits des femmes	4-5
■ L'histoire d'un peuple sans droits, les Kurdes	5
BUDGET COMMUNAL 2013	6-7
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	
■ Association des conseils de quartiers	8
■ Les saveurs du quartier Ouest	8
LETTRE OUVERTE DU MAIRE À M. LE PRÉFET	9
ASSOCIATIONS	
■ Assemblée générale du club Ambroise Croizat	10
■ La cigale et la grenouille	10
■ Le Comité du souvenir français en assemblée générale	11
■ Le maire de Bezonvaux, honore un soldat portois	11
ÉCONOMIE	
■ Etablissement Sogal	12
■ Forum des emplois d'été	12
■ Inauguration du GEM	13
■ Boulangerie ambulante	13
TRAVAUX	
■ La rue P. Semard et l'impasse L. Lagrange refaites à neuf	14
■ Médiathèque	14
COMITÉ DES FÊTES	
■ Qui est la reine du corso 2013 ?	15
■ La floraison des fleurs de papier, annonce le fameux corso portois	15
CULTURE	
■ C'est la paye, ça s'arrose	16
■ Mardi musique	16
■ Chorale Cantavioure	16
CULTURE	
■ Tournois de futsal	17
■ Danse en fête	17
■ Une randonnée instructive et dégustative en Ardèche avec la MJC	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
"La journée internationale des droits des femmes" p 4-5

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Fermeture temporaire pour travaux jusqu'au 1^{er} septembre 2013. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

MARS

Samedi 23, lundi 25 : Chœur
Samedi 30 : Les Cèdres

AVRIL

Samedi 6, lundi 8 : Gauthier
Samedi 13, lundi 15 : Chœur
Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres
Samedi 27, lundi 29 : Gauthier

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 74 75

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 4 avril.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Il rêvait d'un autre monde.

Stéphane Hessel, dont une rue de Portes-lès-Valence portera bientôt le nom nous a quittés. Résistant, déporté, diplomate, il avait publié "Indignez-vous !" Un succès planétaire qui appelait à résister à toutes les oppressions pour choisir la justice, l'amour et la vie.

« *Il n'y a point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage* » proclamait Périclès. Stéphane Hessel aura été libre, courageux et heureux. Il a fait de l'humanité sa boussole : la Résistance au nazisme, la déclaration des Droits de l'homme, le soutien à la décolonisation, aux sans-papiers, avec les Palestiniens privés de leurs droits et de leur terre ou les printemps arabes, contre l'armement nucléaire, aux côtés de tous les peuples broyés par le capitalisme.

N'en déplaise aux puissants de ce monde, à ceux qui s'échinent à "lessiver les mots", sa voix et ses écrits résonneront longtemps au fil des pages de ce petit livre vendu à des millions d'exemplaires, devenu un manifeste contre la lassitude et l'indifférence. Il devrait inspirer tous les acteurs de la vie locale pour construire au cœur de la cité une démarche citoyenne toujours renouvelée.

L'ancien déporté de Buchenwald a fait beaucoup, sans désespérer de ses frères humains. Son prochain livre à paraître dans les semaines qui viennent s'intitule "A nous de jouer !". Un beau legs pour nous tous. J'invite chacun à le lire.

Un livre d'entretiens (Editions Autrement) qui sera mis à votre disposition dans notre médiathèque et dans lequel Stéphane Hessel exhorte « *les indignés de notre terre à agir en faveur d'un "monde social". Il est bon de s'indigner et de s'engager, tant que la pauvreté et l'injustice politique s'amplifient. Mais cela nécessite également - et c'est le message de ce nouvel ouvrage - responsabilité et compassion afin de devenir de vrais citoyens d'une société mondiale vraie et pacifique* » lance-t-il dans le préface de l'ouvrage à paraître.



Avec la disparition de Stéphane Hessel, nous regrettons un être rempli d'humanité, un penseur généreux, un résistant courageux, un porteur d'avenir.

Puisse-t-il nous inspirer encore longtemps. Son engagement pour l'avenir de nos jeunes est inestimable.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Quand les femmes s'en mêlent...

... ou agir pour de nouveaux droits.



Le 8 mars n'est pas une date comme les autres, c'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes. Cette journée symbolise les luttes passées et présentes des femmes, des combats à mener pour se libérer de toutes les formes de domination et d'exploitation.

De nombreuses initiatives ont été organisées autour de la journée de luttes des droits des femmes. La célébration a débuté jeudi soir avec la projection du film : "Les femmes du bus 678", ce long métrage raconte l'histoire de femmes égyptiennes qui s'unissent pour com-

battre le harcèlement que leur font endurer au quotidien des hommes, dans les rues et dans les bus. Déterminées, elles décident dorénavant de ne plus subir, quitte à utiliser des moyens réprimés par la loi. De nombreux spectateurs se sont rendus à cette séance gratuite au train cinéma. Une exposition sur les violences que les femmes vivent au quotidien est également visible dans le hall de la mairie jusqu'au 23 mars.

Moment phare de l'initiative, plus de 100 personnes étaient présentes, l'association "Femmes solidaires" a investi vendredi soir la salle des mariages de la mairie pour célébrer le 8 mars. Micheline Astier, présidente de "Femmes solidaires" a tout d'abord tenu à remercier la MJC et la municipalité qui se sont impliquées dans l'organisation de cette soirée. Dans son allocution de bienvenue elle a déclaré que « la place des femmes, ce n'est pas être à la maison, nous voulons la reconnaissance de nos savoirs et de nos compétences, et nous voulons un vrai salaire. Dans notre association nous construisons un féminisme populaire et universel. Les droits des femmes sont actuel-

lement en régression, nous ne lâcherons pas ». Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence a pris à son tour la parole : « je suis très heureux d'accueillir cette manifestation d'envergure, il ne peut y avoir de société juste si les femmes en sont écartées. La question des salaires est également primordiale, les femmes sont les premières victimes de la crise et de la précarité ». Place ensuite à une saynète de théâtre mettant en scène des femmes dans un atelier de couture et qui parlent de leur quotidien. Les comédiennes d'un soir, toutes militantes au sein de l'association Femmes solidaires ont été aidées dans la construction de leur jeu par Michèle Le Roux de l'association AJT (Action Jeune Théâtre). Une fois les planches libérées, l'atelier d'écriture de la MJC-Centre social a livré au public des témoignages poignants de femmes. Les lectures ont été faites à haute voix par deux adhérentes de Femmes solidaires. Ensuite,





c'était au slam de faire son entrée avec tout d'abord une lecture de textes écrits par des jeunes de la MJC-Centre social. Puis des

textes slamés par Jérémy Korolitsky accompagné au piano par Loïc Pezet. Enfin, retour au théâtre pour une autre mini pièce, avec les mêmes comédiennes. Comme de coutume, la soirée s'est terminée autour d'un buffet solidaire. Toujours au premier rang dans les luttes, les femmes connaissent bien la définition du mot résistance puisque chaque jour elles doivent se battre pour faire reconnaître leurs droits les plus fon-

damentaux que ce soit au travail ou au sein de leur couple. Le féminisme est un cri, un chant de luttes et de souffrances, un désir de

liberté. Tous ces combats portent en eux la soif de justice sociale pour toutes et tous. La bataille que les femmes portent est un combat universel et nécessaire pour faire tomber la bastille du patriarcat et avancer notre société vers plus d'émancipation humaine.

REPÈRES

1944 : droit de vote pour les femmes

1945 : suppression de la notion de "salaire féminin". La notion "à travail égal, salaire égal" est inscrite dans la législation.

- 80 % des tâches domestiques sont encore effectuées par les femmes

- 30 % des femmes travaillent à temps partiel contre 5 % des hommes.

- Une femme meurt tous les trois jours de violences conjugales en France

L'histoire d'un peuple sans droits, les Kurdes

Vendredi 22 mars à 18h30, Espace Cristal

En novembre 2012, Pierre Trapier s'est rendu en Turquie avec une délégation d'élus conduite par Dominique Adenot, président de l'ANECR (Association nationale des élus Communistes et Républicains, qui réunit en France 11 000 élus) et notamment, Michel Billout, sénateur de la Seine et Marne, Marie-Christine Vergiat, députée européenne. Cette délégation a pu témoigner auprès des autorités françaises et européennes de la situation faite aux Kurdes.

Parce qu'une répression brutale s'exerce en Turquie sur les kurdes, il est important de briser la loi du silence et de faire connaître à tous ceux qui sont attachés à la démocratie et aux Droits de l'homme la réalité d'une situation inacceptable. Des milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants, avec parmi eux près de deux cents élus, des avocats, des journalistes, des syndicalistes, des étudiants, des féministes sont emprisonnés sous prétexte de complicité avec des organisations terroristes. Une véritable chape de plomb est organisée et entretenue sur la "question kurde". Pour

connaître, comprendre, se faire une opinion et apporter sa solidarité au peuple kurde, Pierre Trapier vous invite à la projection du film "Ez Kurdim" (Je suis Kurde). Ce film de Nicolas Bertrand et Antoine Laurent est un voyage au fil des rencontres, porté par un poème de Musa Anter, dans le Kurdistan d'aujourd'hui. Fidan, Angel, Asli, trois femmes. Deux sont Kurdes, la troisième est Turque. Autour de ces

trois personnages, les visages et les histoires se succèdent et dressent peu à peu le portrait d'un peuple, dans toute sa diversité et son unité, son courage et sa soif de victoire.

La projection de "Ez Kurdim", vous est proposée vendredi 22 mars à 18h30 espace Cristal. Le film sera suivi d'un débat auquel participeront les réalisateurs et Marie-Christine Vergiat, députée européenne.



Parlons d'avenir.

Budget, habitat et politique de la ville



Conseil municipal marathon qui a vu pendant près de 3 heures les élus débattre des comptes administratifs 2012 et du budget primitif 2013 de la commune, ainsi que du PLH, Programme Local de l'Habitat et des projets financés dans le cadre de la politique de la ville (par le CUCS, contrat urbain de cohésion sociale).

L'histoire avait commencé par un rendez-vous, lors du dernier conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire. Un rendez-vous que le maire avait alors donné pour le début d'année 2013, à l'opposition municipale afin de vérifier, chiffres à l'appui, l'état financier de la commune au travers des comptes administratifs 2012 (CA 2012). Pourquoi les comptes administratifs ? Parce qu'ils sont le reflet précis, comme chaque année, de ce qu'est la réalité comptable du budget précédent, en l'occurrence 2012.

Deux visions s'opposent sur les finances locales. D'un côté Pierre Trapier avec le soutien des élus de "Portes citoyenne", parle « de gestion saine et responsable », de l'autre l'opposition conteste la situation notamment en évoquant dans un tract « une ruine du potentiel de la commune et de toutes ses marges de manœuvre pour faire face à la crise ».

Les portois avaient déjà pu "juger sur pièces" de la situation financière de la commune, lors des 6 réunions publiques organisées fin janvier/début février 2013. C'était officiellement le tour des élus municipaux lors de cette séance du 25 février 2013, de disposer cartes sur table, des chiffres du CA 2012.

Chacun le conviendra qu'il n'y a pas photo sur l'état de santé financière de la commune. N'en déplaise à certains. Ainsi, l'année 2012 aura été marquée par un niveau conséquent d'investissements, réalisés sans recours à l'emprunt et une progression de l'autofinancement s'élevant à 2,4 millions d'€. En clair, ni ruine, ni faillite, ni calamité. Bien au contraire. Et comme le maire l'a indiqué en séance, « l'exécution du budget 2012 restitue incontestablement une gestion saine et rigoureuse avec un résultat comptable de l'exercice de près de 1,8 millions d'€ ». Ces données, qui témoignent clairement de la bonne situation financière de la commune, ne tombent toutefois pas du ciel. Ils résultent d'efforts engagés depuis 2008, de maîtrise des dépenses de fonctionnement, d'une attention particulière « pour que chaque euro dépensé soit bien utilisé » selon l'expression de Pierre Trapier. Les comptes administratifs ont été adoptés par 22 pour (Portes citoyenne) (en tant qu'ordonnateur du budget, le maire doit impérativement

se retirer au moment du vote, car il ne peut pas être juge et partie) et 6 abstentions (opposition), pas de vote contre.

Quant au budget primitif 2013, qui s'appliquera sans augmentation des taux communaux d'impôts locaux, ce sont 3 millions d'investissements nouveaux qui seront réalisés dans l'année. Le maire dira que « ce budget s'inscrit dans les priorités dont me parlent les portoises et les portois, attachés à la qualité des services publics de proximité ». A Geneviève Girard, élue d'opposition municipale, qui a dénoncé « les augmentations des charges de personnels », l'adjoint en charge des finances, Gérard Laurent-Bourge a répondu qu'elles étaient notamment « la conséquence inéluctable d'augmentations décidées par l'Etat des cotisations retraite des fonctionnaires (CNRACL), de l'URSAFF ». A cela s'ajoutent des efforts conséquents engagés depuis 2008 par la municipalité pour promouvoir des emplois stables. Sans oublier que l'évolution professionnelle dans les avancements de grades est une règle de mise fixée par le maire et l'adjoint au personnel. Un choix aussi assumé en faveur du personnel communal, pour répondre aux besoins croissants des portois, au travers de nouveaux services, par exemple ceux liés à l'école municipale des sports, à la démocratie participative, au renforcement du nombre d'agents au sein de la Police municipale ou des services techniques. « A croire que pour la droite ces services ou ces agents sont de trop. Pas pour la majorité municipale ni pour les portois qui apprécient la qualité du travail rendu » conclura Gérard Sagnard.

Au nom du groupe "socialistes et apparentés", Raymond Rinaldi a fait observer « les bonnes conditions de préparation du budget 2013 grâce à la même rigueur de gestion qu'en 2012, ce qui permet de préparer l'avenir ». Jean-Michel Bochaton, pour le groupe "communiste, républicain et citoyen", affirma « qu'il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre » et de dénoncer, « l'opposition de

droite qui voudrait faire un budget comme s'il n'y avait pas d'inflation, ni de crise, ni de besoins nouveaux ».

Au final, après de longs débats, le budget a été adopté par 23 voix "pour" (majorité municipale - Portes citoyenne) et 6 abstentions (opposition).

Second "gros dossier" du conseil municipal : le Plan Local de l'Habitat que Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme a présenté. Un PLH c'est quoi et ça sert à quoi ? Le PLH définit pour une durée de 6 ans les objectifs et les principes d'une politique, à l'échelle de l'agglomération, visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements. Ses principes sont ceux du renouvellement urbain, de la mixité sociale et d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes.

Depuis mai 2011, Valence Agglo et ses services, sous le pilotage de Dominique Quet, maire de Saint-Marcel-lès-Valence et Vice-président de Valence Agglo, ont effectué un diagnostic puis de nombreuses réunions se sont déroulées permettant de mesurer les enjeux et les défis à relever. Après que Valence Agglo ait délibéré sur le PLH le 18 décembre 2012, il s'agit aujourd'hui, pour les communes, de se prononcer sur les orientations stratégiques de ce PLH. Celles-ci s'établissent en 4 points :

- bâtir plus au centre pour rapprocher l'habitat de l'emploi, limiter les déplacements,
- construire autrement pour répondre durablement à la demande urbaine des ménages,
- réhabiliter massivement pour offrir à tous des logements de qualité,



- promouvoir une agglomération solidaire des ménages les plus vulnérables.

Comme l'indiqua Raymond Rinaldi 1^{er} adjoint « *ce PLH confirme les orientations de notre Plan local d'urbanisme, de lutte contre l'étalement urbain, de garantie d'une meilleure mixité sociale et d'accès au logement* ».

Dernier sujet abordé, le Contrat urbain de cohésion sociale, présenté par Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la politique de la ville. Le CUCS, c'est l'implication financière de différentes collectivités ou institutions (l'Etat, la région, la commune, la CAF) sur des projets comme les chantiers jeunes environnement, l'accompagnement à la scolarité porté par la MJC-Centre social ou l'égalité des

chances devant l'accès à l'emploi, ce à quoi œuvrent les "Portes de l'emploi", pour ne citer que ces 3 exemples. Là où le bât blesse, c'est que de plus en plus le soutien financier de l'Etat s'amenuise, comme peau de chagrin. Moins 30% de subventions de l'Etat annoncés début 2013 et pour en rajouter une couche, moins 2% annoncés il y a un mois...

Pourtant, ces actions ont fait la preuve de leur utilité, reconnue même par l'Etat. Deux choix s'offrent donc à la municipalité : soit supprimer certaines initiatives, soit prendre en charge ce que l'Etat attribuait auparavant. Pour l'équipe municipale, pas question de faire subir aux portois une politique nationale de vaches maigres, qui les pénaliserait. Ali Chaabi l'a rappelé, « *la municipalité a décidé de faire de la jeunesse une priorité. J'en veux pour preuve les chiffres et nos actes* ». Là encore, ceux-ci ne trompent pas : les actions financées par l'Etat s'élevaient en 2012 à 14.833 €, contre 10.092 € en 2013, soit une baisse de 31,96%. La commune pour sa part contribuait à hauteur de 17.910 € en 2012 et 31.018 € en 2013, soit une hausse de 73,18%. Ca s'appelle transfert de charges de l'Etat sur la commune...

Chantier environnement - CUCS



Pour connaître l'ensemble des décisions votées lors de ce conseil municipal, vous pourrez consulter le site internet de la ville : www.portes-les-valence.fr

Conseils de quartiers

Faire vivre les quartiers et la citoyenneté

Mardi 26 février, l'association des conseils de quartiers a tenu son assemblée générale dans la salle des mariages de la mairie.

La toute jeune association, qui a vu le jour officiellement en juillet 2012, a réuni ses membres afin de faire le bilan de l'année écoulée. Marc Robert, son président, a tout d'abord remercié les membres du bureau pour le travail accompli au sein de l'association ainsi que la municipalité et les élus présents, pour leur implication dans le processus de la démocratie participative. « *Le rôle de notre association est en grande partie administratif. Nous ne prenons pas de décisions sur les animations des conseils de quartiers* ». Une fois le rapport financier et moral voté à l'unanimité, M. Robert a confié la parole à Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de la démocratie participative : « *l'association des Conseils de quartiers a été créée pour sécuriser les activités des différents conseils de quartiers par la souscription d'un contrat responsabilité civile auprès d'une assurance et pour avoir une structure permettant d'organiser et de financer des manifestations. Son but n'est pas de se substituer aux conseils de quartiers, mais de porter les initiatives collectives* ».

Les débats dans l'assemblée font ressortir que la participation des citoyens n'est pas toujours évidente à mettre en place et qu'il est difficile de faire venir des jeunes. Les conseils de quartiers sont actuellement au nombre de 5 (Est, Nord, Ouest, Centre-Sud, et Sud) un 6^{ème}, celui du centre quant à lui, va prochainement voir le jour. Cette année il a été expérimenté la tenue de réunions de présentation du budget dans les quartiers. Plus de 200 personnes y ont participé, ce qui démontre l'intérêt des habitants pour cette politique de proximité.

Autre initiative, le samedi 23 mars seront organisées les premières rencontres locales de la démocratie participative à la salle Fernand Léger de 9h à 16h. Y sont conviés tous les membres des conseils de quartiers. Chacun peut inviter une ou plusieurs personnes intéressées à intégrer un conseil de quartier pour élargir le cercle, le but étant de dégager les axes de travail possibles.

La journée sera animée par un professionnel de la démocratie participative, il y aura aussi la participation de la coordinatrice du réseau na-



tional, qui représente également la ville de Grigny, où un budget participatif a été mis en place.

Qu'est-ce que la démocratie participative? Qu'est-ce qu'un conseil de quartier?,

La municipalité a choisi de faire participer pleinement les habitants à la vie de leur ville, c'est ça la démocratie participative. C'est une expérience de démocratie locale, avec un pouvoir de décision partagé avec les citoyens et dans laquelle chacun, s'il le désire, a pleinement sa place.

Les conseils de quartiers sont des lieux de consultation et de concertation sur les orientations, les projets, les décisions de la municipalité concernant le quartier, d'élaboration et d'accompagnement de projets d'intérêt collectif et de propositions en direction de la municipalité sur toute question intéressant le quartier ou la ville. Il représente l'interface entre la mairie et les citoyens. Pour plus d'informations sur votre conseil de quartier, vous investir dans le processus de démocratie participative, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune ou joindre le service à ce numéro : 04 75 57 95 14.

Les saveurs du quartier Ouest

Samedi 9 mars au matin, les bénévoles du conseil de quartier ouest avaient donné rendez-



vous à la population pour une bien belle initiative. Au programme de la matinée : vente de boudin, fait maison bien sûr ! mais aussi de diots (saucisses savoyardes) cuisinés dans une délicieuse sauce tomate. Pour les frileux du matin, un bon vin chaud leur a permis de se dégourdir les muscles. Redynamiser le lien social entre les habitants, c'est le but que se donnent les bénévoles-militants du conseil de quartier. Et l'on peut dire que ce samedi matin était festif et convivial, même Hélios était de la partie. De nombreux habitants, plus de cinquante pour être précis, sont venus pour échanger et parta-

ger ce beau moment culinaire. Les discussions allaient bon train, normal me direz-vous, on est dans le quartier historique de "Portes chemino" ! Entre deux histoires, les gourmands ont pu avant l'heure, déguster un délicieux morceau de boudin. Midi arrivant à grands pas, chacun est rentré à la maison, content d'avoir rencontré les amis et les nouveaux venus sur le quartier, en emportant en guise de souvenir la chaleur de bons moments partagés. De quoi faire un bon repas à midi ! Le prochain rendez-vous sera, bien sûr, le corso avec la présence du char décoré du quartier Ouest.

Lettre ouverte du maire à M. le Préfet.

Les promesses de 2004 doivent se traduire par des actes concrets.

Particulièrement en ce début d'année 2013, le nombre de cambriolages est en nette augmentation sur la commune. Certes, le "problème" n'est pas spécifique à Portes-lès-Valence. Il suffit d'ouvrir les pages des journaux locaux ou nationaux pour constater combien les cambriolages sont en forte recrudescence. Ils touchent les grandes villes et leur centre, comme les communes péri-urbaines, et même les communes rurales.

Difficile d'établir un "profil type" du cambriolage, mais on note, d'après les renseignements établis par la Police nationale, qu'il se déroule le plus souvent en matinée. Ce qui ne veut pas dire que certains cambriolages n'ont pas été effectués à d'autres moments de la journée, voire même la nuit, chez des particuliers ou dans les entreprises des zones industrielles.

En l'espace de quelques minutes, la maison peut avoir été visitée, sans que personne ne s'aperçoive de quoi que soit. Et comme certains témoignages l'ont exprimé, le cambriolage est vécu par la victime, comme une vraie atteinte à sa dignité, comme "un viol"...

C'est pourquoi, le maire a décidé de s'adresser à M. le Préfet par courrier dont nous publions aujourd'hui le contenu in extenso, afin de lui faire part de sa préoccupation face à cette recrudescence marquée des cambriolages et lui demander le renforcement significatif des moyens humains de la Police nationale. Avec une exigence forte : le respect des engagements pris en 2004 par celui qui était alors ministre de l'Intérieur, M. Sarkozy. Engagement à procéder au recrutement de 10 policiers au Poste de Police de Portes-lès-Valence. Les portois ne peuvent se satisfaire d'un poste de police où seuls 2 policiers sont présents. Le droit à la sécurité et à la tranquillité, pour être effectif, ne peut pas reposer sur le seul maire et les agents de la Police municipale. Chacun dans ses prérogatives, policiers nationaux et policiers municipaux travaillent de façon complémentaire. Avec des policiers nationaux supplémentaires, ce sera le meilleur moyen pour faire reculer le nombre de cambriolages. Dans nos prochains numéros, nous ne manquerons pas de vous informer des suites de ce "dossier".



Portes-lès-Valence, le 26 février 2013

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de la Drôme
3 boulevard Vauban
26000 Valence

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs mois, le nombre de cambriolages chez des particuliers est en nette augmentation sur la commune de Portes-lès-Valence.

Les chiffres que m'a récemment communiqués la Direction départementale de la Sécurité Publique de la Drôme concernant les vols par effraction sur des lieux d'habitation font ainsi état de 59 vols en 2012 contre 41 en 2011. Le mois de janvier 2013 confirme malheureusement cette progression.

Ces données me préoccupent fortement et témoignent d'une situation pénible pour nombre de portois. D'ailleurs, la semaine dernière, suite à une pétition, j'ai reçu une délégation de riverains d'un quartier où ont été effectués de nombreux cambriolages. Ils m'ont exprimé leur désarroi, leur colère, face à de tels actes de délinquance, exaspération que je partage.

Certes, la recrudescence des cambriolages ne touchent pas que Portes, ni même notre département, mais l'ensemble de l'hexagone. Dans la Drôme, après une augmentation de plus de 46% en 2011, la hausse se poursuit. C'est ce qu'indique votre rapport chiffré sur la délinquance dont les médias locaux se sont fait écho.

Pour faire face à ces cambriolages, autant que faire ce peut, j'ai demandé aux agents de la Police municipale de renforcer ses patrouilles, ses contrôles de véhicules et d'être davantage visible dans les zones où les cambriolages sont fréquents. Cette police de proximité, dissuasive, doit être complémentaire à la Police nationale.

Or, force est de constater que, sur ma commune, les moyens humains de la Police nationale, manquent et ne permettent pas réellement de combattre le fléau des cambriolages. Seuls 2 policiers sont affectés au poste de police de Portes, sans qu'ils puissent intervenir sur le terrain, le rôle étant de fait limité à la réalisation d'actes administratifs. Régulièrement, le poste de police est fermé, y compris lors de période délicate comme en été ou lors des fêtes de fin d'année.

Cette situation n'est pas acceptable, d'autant plus qu'en mars 2003, dans un courrier signé de M. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, adressé à mon prédécesseur, l'affectation de 23 personnels actifs supplémentaires, sur la circonscription de sécurité publique de Valence, avait été promise.

Cet engagement écrit s'inscrivait dans le cadre du rattachement de Portes-lès-Valence à la circonscription de sécurité publique de Valence, relevant de la Police nationale, avec les communes de Valence, Bourg-lès-Valence et Guilherand-Granges et du transfert de la sécurité publique de Pierrelatte en zone de gendarmerie nationale. Cette décision avait créé beaucoup d'incompréhension chez les portois, compte-tenu de l'existence sur le territoire de la commune, de la gendarmerie à laquelle les habitants étaient très attachés.

A même été promise l'arrivée de 10 policiers, au poste de la commune, comme le relate un édit de l'ancienne édile dans le journal municipal "Portes infos" datant de septembre 2004.

Les portois et moi-même sommes toujours en attente de l'affectation de ces 10 postes. Il va de soi que notre commune et ses habitants ne peuvent pas faire les frais de la désaffectation de forces de l'ordre sur le territoire d'une commune qui va bientôt atteindre les 10.000 habitants.

C'est pourquoi, le renforcement significatif des moyens humains de la Police nationale est une nécessité afin d'assurer la sécurité à laquelle aspire légitimement chaque portois.

Vous remerciant de prendre en compte ma demande, je souhaiterais m'entretenir avec vous de cette situation afin d'envisager quelles mesures appropriées pourraient être mises en œuvre pour y apporter un règlement pérenne.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pierre TRAPIER
Maire de Portes-lès-Valence

Assemblée générale du club Ambroise Croizat

Pierre Sapet, président, passe le flambeau.



Plus de 110 membres de l'association se sont retrouvés jeudi 21 février dans la salle Brassens pour la traditionnelle réunion de rentrée. Au menu de cette rencontre, le bilan de l'année passée et les projets à venir.

De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, Marie-José Faure, conseillère générale, Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, Jocelyne Couriol adjointe au maire chargée des personnes âgées et Claude Campagne, adjoint au maire chargé de la vie associative. Lors de son allocution, Pierre Sapet, président du club a tenu tout d'abord à remercier les élus présents et notamment le maire et son équipe municipale pour leur engagement au-

près du club Croizat.

Le rapport d'activités 2012 montre le grand dynamisme de l'association et de ses 354 adhérents. De nombreuses sorties ont été organisées au cours de l'année écoulée sur plusieurs jours ou simplement lors d'une journée. Avant de passer la parole à Paulette Wolff pour le rapport financier, Pierre Sapet a tenu à s'exprimer : « *avant de poursuivre, je vous informe que je quitte la présidence du club après cette assemblée générale et le conseil d'administration qui suivra. Après 10 ans de présidence, je laisse la place aux plus jeunes* ». Une fois les rapports moral et financier votés, la parole a été donnée à Pierre Trapier : « *votre association est un atout formidable pour Portes-lès-Valence, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec Pierre Sapet, il est un formidable animateur qui allie humour, intelligence et désintéressement. Il a toujours pointé haut et fort les intérêts du club et de ses adhérents, au service du bien vivre ensemble. Merci Pierre, le club Croizat c'est l'histoire d'une forte solidarité et de très beaux projets* ». Bien sûr comme de coutume, l'assemblée s'est retrouvée à l'issue de la réunion autour du verre de l'amitié.

Mardi 26, le bureau fraîchement élu s'est réuni et a placé à la tête de l'association Michel Debeaux, succédant ainsi à Pierre Sapet.



Pierre Sapet (à droite sur la photo) :

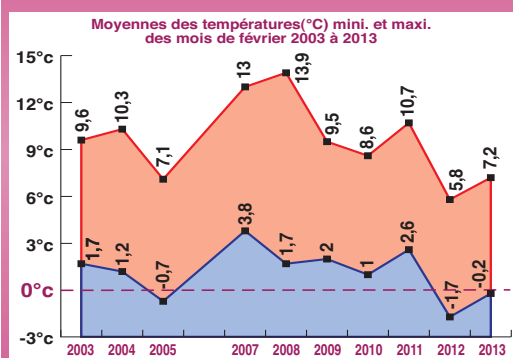
10 ans de bons et loyaux services à la tête du club Croizat, Pierre Sapet passe le flambeau de la direction de l'association. « *J'ai passé de nombreuses années comme président du club, et j'y ai pris beaucoup de plaisir. J'ai décidé de laisser la place aux jeunes ! J'ai totalement confiance en Michel, car je sais qu'il saura être à l'écoute des adhérents* ».

Michel Debeaux (à gauche sur la photo) :

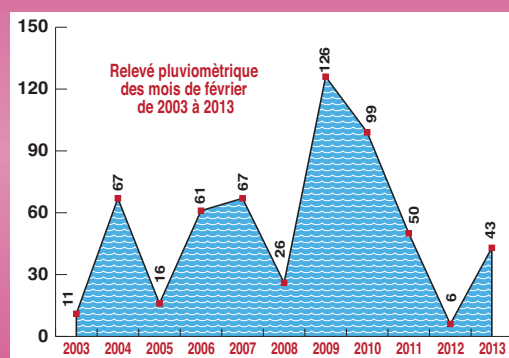
Portois, marié et père de 3 enfants, Michel Debeaux est très investi dans le club depuis de nombreuses années, puisque avant de prendre la présidence, il officiait en qualité de vice-président du Club durant 6 années. « *Je suis très heureux que les adhérents du club m'aient fait confiance pour prendre la suite de Pierre. Il est certes difficile de lui succéder tant son travail a marqué notre association, mais je m'évertuerai comme lui d'animer notre club au service de toutes et tous !* »

La cigale et la grenouille

Enfin !... L'arrivée de nombreuses cigognes qui ont survolé la ville à la fin du mois de février, a fait lever le nez vers le ciel aux portois qui ont, eux, la chance de croiser leurs vols élégants. Le passage de ces grands volatiles migrateurs noirs et blancs nous annonce avec délice l'arrivée imminente des beaux jours. Comme de coutume, voici le dicton du mois : « *Mieux vaut un renard au poulailler qu'un homme en chemise en février...* ». Passons maintenant au bilan météorologique (qui depuis le mois dernier s'est enrichi, grâce aux relevés de Marc Zeziola qui viennent s'ajouter à ceux



de Michel Aubert). 43, c'est le chiffre du mois en ce qui concerne le total des précipitations en litres par mètre carré, avec un pic le 11 qui à lui seul totalise 25l/m² et le 2 avec 3 petits l/m². Pour ce qui est des températures, la moyenne du mois est bien basse puisqu'elle est proche de zéro, plus précisément -0,2°. Le jour le plus chaud a été le 1^{er} avec un "magnifique" 5,8° et le plus glacial, le triste 19 février et ses -3,7°.



Le Comité du souvenir français en assemblée générale

Une participation à la vie locale toujours constante.

Vendredi 15 février, le Souvenir français tenait son assemblée générale salle Casanova en présence de Claude Campagne, adjoint au maire et référent défense, de Monsieur Sandro Duca, maire d'Etoile, de Monsieur Jean-Marie Nelli, élu de Beauvallon, de Monsieur Christian Valesa, délégué départemental du Souvenir français et de Monsieur Guilloud, président du comité de Bourg-lès-Valence, délégué général adjoint. Etaient également présents, le président des Harkis drômois, le comité portois de la FNACA et plusieurs représentants des associations portois.

Monsieur Guy Juan, président du comité local, a demandé, en début de séance, l'observation d'une minute de silence en hommage au portedrapeau Christian Ferragut et aux soldats décédés au cours de l'année.

Monsieur Gilles Viennet, nouveau secrétaire, en remplacement de Madame Mireille Crouzet, démissionnaire pour raisons personnelles, a énuméré les nombreuses activités de l'association et sa présence au cours des cérémonies

officielles, organisées à Portes-lès-Valence, mais également à Beauvallon et Etoile sur Rhône.

En ce début d'année, et en lien avec le Souvenir Français de Bourg-lès-Valence, une exposition à vocation pédagogique "Les Juifs de France dans la Shoah" a été présentée au collège Jean Macé de Portes. Le cycle de commémorations du centenaire de la



Première guerre mondiale est en préparation. Le président a ensuite rappelé l'action du Souvenir Français fondée sur le devoir de mémoire et la transmission du flambeau aux jeunes générations et a remercié tous les membres et les élus, pour leur engagement. Claude Campagne, lors de sa prise de parole a tenu à souligner le rôle important de l'association : « *votre participation à la vie locale est très importante, je ne suis pas étonné de la bonne santé de votre association au vu de votre présence à toutes les cérémonies officielles. Tout comme pour vous, le devoir de mémoire est une valeur défendue par la municipalité, vous êtes assurés de notre soutien* ».

L'ordre du jour étant épuisé, le président a invité tout le monde à partager un moment de convivialité.



Le maire de Bezonvaux honore un soldat portois de la 1^{ère} guerre mondiale.

À l'initiative du Comité d'entente des anciens combattants, le 11 novembre dernier, les hommages étaient rendus au soldat Pierre Lascombe, enfant de notre commune, tombé le 16 décembre 1916 durant la 1^{ère} guerre mondiale, au cours de la bataille de Verdun.

Jean Laparra, maire de Bezonvaux (Meuse), commune sur laquelle les restes mortels du soldat ont été découverts, a également sou-

haité rendre hommage au soldat portois. C'est pourquoi, il a contacté la ville de Verdun ainsi que l'association "Ceux de Verdun", qui travaille à faire vivre la mémoire des anciens combattants de la bataille de Verdun, afin que soit remise la médaille de Verdun, accompagnée d'un diplôme, commémorative de la grande guerre à chacun des 3 neveux du soldat Lascombe, Pierre, Michel et Jacques Ray-

mond. Cette distinction honorifique, remise au nom du maire de Verdun et offerte par la ville de Bezonvaux, leur sera remise durant la cérémonie du 8 mai 2013. Elle honore à tout jamais la mémoire de ce soldat tombé au front. Nous invitons d'ores et déjà les portois ainsi que les élèves des écoles de la commune, leurs parents et enseignants à retenir cette date.

Établissement Sogal

L'usine désormais implantée à Portes-lès-Valence

Lundi 25 février, Wilfrid Pailhès, vice-président chargé de l'économie à Valence Agglo et Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, se sont rendus à la nouvelle usine des établissements Sogal, désormais installée sur la Zone industrielle de la Motte, située sur la commune de Portes, à l'invitation de Dominique Engasser, président de Sogal, et Benoît Triot, Directeur industriel, pour une visite de leurs nouveaux locaux.

Le 2 juillet 2012, les établissements Sogal voyaient disparaître dans les flammes leur

usine de Bourg-lès-Valence. La société a dû déplacer temporairement la production sur son site de la Jumellière (Maine-et-Loire) où des salariés de Bourg les Valence sont allés travailler en équipes de nuit toutes les semaines. Après la reprise progressive de la production et de la logistique dans les ateliers temporaires depuis le mois de juillet, les établissements Sogal viennent d'emménager dans leurs nouveaux locaux, et ceci grâce à la mobilisation



des élus de la communauté d'agglomération. Depuis mi-février, la totalité de la production des façades de placards aluminium a repris sur place, avec comme objectif de revenir très rapidement à des livraisons en une semaine chrono. Le site de Portes-lès-Valence emploie actuellement 140 salariés.



Forum des emplois d'été

Pour trouver un job d'été, il faut anticiper et agir vite ! Valence Agglo et les 11 communes se mobilisent chaque année pour proposer un forum facilitateur des rencontres avec les employeurs et les partenaires experts de l'emploi. Les entreprises et les partenaires sollicités par Valence Agglo sont réunis sur un même lieu afin de faciliter à tous les démarches de recherche d'emploi, déposer un CV, permettre les échanges en direct avec des employeurs, consulter des offres, solliciter un conseil auprès des professionnels.

Ce forum dont l'originalité est d'être itinérant d'une année sur l'autre sur le territoire de Valence Agglo se déroulera cette année le 3 avril, sur la commune de Chabeuil, au centre culturel, Chemin Pré aux Dames, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est indispensable d'avoir plusieurs CV en poche.

Le Forum de l'emploi est organisé par le PIJ (Point Informations Jeunesse), Valence Agglo avec l'implication forte des 11 communes de l'agglomération, en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale, la Chambre d'agriculture et Adefa, Valence tourisme, l'Entreprise d'entraînement pédagogique du Gretat Viva 5 et l'EPI (Espace Public Internet) de Chabeuil que vous pouvez contacter d'ores et déjà pour réaliser les CV.

Pour se rendre au Forum, il est possible d'utiliser : bus Citéa L20, arrêt Chabeuil l'hôpital (pour plus d'infos voir www.citea.info) ou le covoiturage (pour partager le transport, il vous suffit de déposer votre annonce sur le site www.ecovoiturage0726.fr).

VALENCE AGGLO
SUD RHÔNE ALPES

FORUM DES EMPLOIS D'ÉTÉ

ST MARCEL LES VALÈNES
CHABEUIL
BOURG LES VALÈNES
PORTES LES VALÈNES
MONTPELLIER
MONTMÉRIAN
LA BAUME COMBLANE
RENAUMONT LES VALÈNES
LA BAUME COMBLANE
IPIE

RECRUTEMENT À PARTIR DE 18 ANS
PENSEZ À VOUS MUNIR DE PLUSIEURS CV

Mercredi 3 avril 2013
9h-12h
13h-17h
Au centre culturel Chabeuil

Pour vous rendre au Forum
En bus Citéa
L20 arrêt Chabeuil l'hôpital
+ d'infos www.citea.info
En covoiturage
Déposez votre annonce vers notre événement
www.ecovoiturage0726.fr

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.valenceagglo.fr

Inauguration du GEM

Journée portes-ouvertes

Jeudi 7 mars, le GEM éCLair (Groupe d'Entraide Mutuelle) a organisé son anniversaire ainsi que l'inauguration de ses locaux de Portes-lès-Valence situés au centre commercial des Arcades.

Après la visite des locaux où chacun a pu aller à la rencontre et discuter avec les bénévoles et les bénéficiaires, qui sont maintenant au nombre de 30, direction la salle des mariages de la mairie pour l'inauguration officielle. Pour commencer, Hélène Robin, animatrice et coordinatrice a lu des témoignages d'adhérents en compagnie de Mathieu Roucher, président du GEM éCLair. Maurice Duffes, président de l'AFTC (Association des Familles de Traumatés Crâniens et de Cérébro-lésés Drôme Ardèche) et a retracé l'histoire de cette belle réalisation et de son financement par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Lors de sa prise de parole, Jean-Marc André, directeur de L'ADAPT, souligna l'importance des GEM pour les bénéficiaires : « *les personnes que l'association accompagne doivent pouvoir accéder à la citoyenneté dans toutes ses dimensions ; il nous faut créer des liens pour vaincre la solitude qui entrave souvent les personnes handicapées, je tiens à remercier la municipalité, pour son appui et son accueil. Venir ici, à Portes-lès-Valence, avait pour nous beaucoup de sens* ». Pierre Trapier prit la parole à son tour : « *le GEM*

fait vivre l'esprit de solidarité, un lieu de vie et de rencontres qui permettra aux familles de tisser du lien social, la municipalité est très heureuse de vous accueillir. Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur implication au service des autres. C'est grâce à leur créativité et leur imagination dans les activités proposées que ce lieu donne du sens au parcours de vie ». Un buffet a clôturé cette inauguration placée sous le signe de l'entraide et de la solidarité.

Qu'est ce que le GEM ?

Le GEM, géré par L'ADAPT et parrainé par l'AFTC, est un lieu de convivialité et d'échanges où peuvent se retrouver des personnes victimes d'une lésion cérébrale acquise. C'est un lieu d'ancrage et de partage, un repère pour ces personnes ainsi que leurs familles. Ainsi les personnes se rendant au GEM peuvent faire de la peinture, des mosaïques, des jeux de société, du jardinage... le GEM organise également des sorties découvertes sportives ou découverte du patrimoine. Les activités proposées sont toujours encadrées par l'animatrice et animées par des intervenants extérieurs, par des bénévoles.

Contacts : GEM éCLair, place du 8 mai 1945, Les Arcades à Portes-lès-Valence.

*Hélène Robin, mail : gem.drome@ladapt.net
tél : 06 82 74 07 10 - 09 80 88 53 06*



Prise de parole de Mathieu Roucher, président de GEM éCLair

Témoignages

- « *Dans sa vie d'avant ma fille était habituée à côtoyer beaucoup de monde et elle s'est retrouvée "recluse" chez ses parents. Grâce au GEM, elle a retrouvé un lien social avec des obligations qui sont indispensables pour rester dans la réalité, avoir d'autres repères que ceux de la maison... Ne pas se laisser aller* ».
- « *Quand "un accident de la vie" survient, on accuse généralement le destin et de ce procès découle souvent un repli mortifère gelant toute la vie restante. Ni la raison, ni les paroles ne permettent d'inverser ce mouvement négatif. Comme le printemps ne vient pas de suite après l'hiver, il faut du temps et de la chaleur pour permettre à la sève de remonter dans la tige et s'épanouir aux bourgeons et aux fleurs. Le GEM est le creuset favorable à ce mouvement ascensionnel, frottement chaleureux de personnalités désintéressées, sans but affiché, sans jugement. Juste être là ensemble et le dégel printanier opère une transformation silencieuse* ».

Tournée du boulanger dans le quartier Ouest

C'est en concertation avec la municipalité et le Conseil de quartier Ouest, suite à la fermeture de la boulangerie de la rue Jean-Jacques Rousseau, que Monsieur Gonzales de la boulangerie Choko-Pain effectue depuis le 18 février une tournée avec une camionnette dans le quartier. Il vous propose du pain bien sûr, mais aussi des viennoiseries de toutes sortes. Vous avez également la possibilité de commander des pâtisseries ou des pains spéciaux

pour le lendemain. La tournée se déroule du lundi au vendredi en effectuant deux arrêts, le boulanger signale son arrivée par des coups de klaxon.

Horaires de la tournée :

- 8h20 à 8h35, face à l'école Fernand Léger.
- 8h35 à 9h30, la fourgonnette fait étape en face de l'ancienne boulangerie, sur le parking rue d'Estienne d'Orves.

Tél. : 04 75 57 76 54



Rénovation et aménagement des voies

La rue Pierre Semard et l'impasse Léo Lagrange refaites à neuf.



Ce jeudi 14 février était sans doute un joli jour de la Saint-Valentin pour les riverains concernés par les travaux prévus sur la partie entre les rues Descartes et Semard jusqu'à l'impasse Léo Lagrange incluse, c'est-à-dire celle qui permet d'accéder au Parc du même nom.

Ils étaient une quarantaine de riverains présents à cette réunion d'informations et de concertation autour du maire Pierre Trapier, de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme, de Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, de Grégory Mikolajczak, directeur des services tech-

niques, de Thierry ponton, technicien et d'Antony Drevet du Cabinet d'études BEAC qui a finalisé le projet.

Comme l'a rappelé Gérard Sagnard, « *les futurs travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux effectués sur la rue Pierre Semard en première partie* ». Ces travaux de réfection d'une chaussée qui en a bien besoin à l'évidence, seront couplés à un réaménagement de la voirie. Avec un objectif majeur : distinguer les trois différents espaces pour les automobilistes, les cyclistes, les piétons et les rendre lisibles grâce à une meilleure signalisation. Autrement dit, créer des espaces sécurisés et accessibles pour tous, y compris les personnes handicapées.

Ainsi, les automobilistes trouveront 14 places de stationnement clairement identifiées Impasse Léo Lagrange et rue Pierre Semard, auxquels s'ajouteront 3 places pour les personnes handicapées, dont 1 à proximité du Cabinet médical rue Pierre Semard. Par ailleurs, au carrefour des rues Descartes et Pierre Semard, sera aménagé un petit rond point dont l'objectif est de freiner la vitesse de certains automobilistes circulant dans le sens Nord/Sud. Autre point qui ravira les cyclistes, ils pourront désormais circuler sur une bande délimitée, continue et davantage sécurisée entre le Parc

Léo Lagrange et la rue Charles Doucet par le Chemin de la Bourne. Fini donc les ruptures de piste dans cette partie du centre-ville.

Enfin, un cheminement piétonnier permettra à chacun de marcher tranquillement tout le long de la rue Semard et de l'impasse Léo Lagrange. Pour le confort et la sécurité des cyclistes comme des piétons un plateau traversant, au niveau du Chemin de la Bourne, viendra "casser" les vitesses excessives quelquefois constatées sur cette route... départementale, et oui il s'agit d'une RD 211A...

Le montant global de ces travaux s'élève à plus de 467.000 € dont 334.000 € financés par la Municipalité, 69.735 € par Valence Agglo, 48.850 € par le Département.

Très intéressantes ont été les questions posées dans la salle. Par exemple, sur le retournement du camion poubelles Impasse Léo Lagrange qui sera bel et bien assuré, sur le positionnement des poubelles au début de l'impasse, sur les places de parkings, sur l'éclairage public et l'installation de LED, sur la sortie du Val d'Azur dont la visibilité sera améliorée par le déplacement des containers à verre... De l'avis des participants, cette réunion utile a permis de lever certaines préoccupations et d'apporter des réponses techniques précises aux questions posées.

Cyrille Bernardin

Médiathèque



Comme Portes-Infos vous l'a déjà annoncé dans ses précédents numéros, la médiathèque va faire peau neuve. Depuis le 2 février, jour de fermeture au public de la médiathèque, le personnel, accompagné d'enfants a nettoyé, trié et rénové les livres avant de débiter la mise en carton, pour leur stockage. Le mobilier, quant à lui, a été donné aux autres médiathèques de l'Agglo, aux écoles, à la crèche de Portes ou encore à des associations. La prochaine étape va

consister à préparer les interventions qui seront réalisées dans les écoles durant la fermeture, comme par exemple la fête du centre culturel.

*Pour plus d'informations :
médiathèque-plv.valenceagglo.fr.*

Vous y trouverez des photos et des informations sur l'avancement des travaux et des renseignements utiles sur les animations proposées dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Qui est la reine du corso 2013 ?

Un public sous le charme des trois candidates

Plus de 250 personnes se sont retrouvées dans la salle de l'espace cristal pour la traditionnelle élection de la reine du corso organisée par le Comité des Fêtes.

Avant même le début de la cérémonie, lors de l'apéritif d'accueil, de nombreux débats animaient les discussions. Évidemment, ils portaient tous sur le même thème : qui sera la prochaine reine du corso ? L'apéritif fini, la salle décorée a rapidement accueilli les convives pressés de découvrir enfin les trois prétendantes au titre suprême. L'arrivée de la reine 2012 accompagnée de ses deux dauphines et la présentation des nouvelles aspirantes furent très applaudies. Après quelques pas de danse, place à la découverte de la personnalité des candidates, chacune à leur tour répondant aux questions de l'animateur de la

soirée. Comme chaque manifestation festive qui se respecte, des animations se sont déroulées dans une chaude ambiance, et c'est un groupe de danse country qui eut la chance de donner du tonus à cette belle soirée pleine de paillettes et de suspens. Robert Dye, président du Comité des fêtes, a déclaré après avoir remercié tous les bénévoles, que cette élection est avant tout conviviale : « nous avons toujours fait le choix d'avoir trois candidates pour éviter l'esprit concours, toutes trois seront titrées puisque la reine trouvera parmi les amies prétendantes ses deux dauphines ». Cette initiative est un prélude au corso qui colorera les rues de Portes au mois de mai. « Je tiens également à remercier les commerçants de la ville pour leur implication ainsi que tous les comités des fêtes locaux, qui eux-aussi honorent les candidates. Le Comité des fêtes



de Portes-lès-Valence quant à lui offre aux trois jeunes filles un bijou » conclura le président. Tout en dégustant le succulent repas, le choix du vote se faisait de plus en plus précis dans l'esprit du public... En fin de soirée les résultats tombaient, accueillis par de chaleureux applaudissements. La nouvelle reine du corso est Fanély Montville et sera accompagnée de ses deux dauphines, Aurore Pin et Eva Gallion. Un grand bravo à notre reine et à ses demoiselles d'honneur.

Dérèglement climatique...



Alors que le printemps peine à frapper à notre porte, de nombreuses fleurs s'épanouissent en toute liberté, et ceci au mépris du cycle des saisons dans les locaux du comité des fêtes. Comment expliquer cet étrange phénomène ? Y aurait-il un microclimat ? Robert Dye, président du comité des fêtes, entretient-il une relation amicale avec Perséphone, déesse Grecque associée au retour de la végétation ? Ou alors cet étrange phénomène botanique serait-il l'annonce de l'arrivée d'un événement important sur notre commune ? Après enquête et visite des locaux, il s'avère que les magnifiques fleurs sont en papier et qu'elles viennent habiller d'étranges figurines posées sur des véhicules... Voilà donc le mystère élucidé ! La floraison de fleurs de papier annonce le fameux corso Portoï. Les bénévoles du comité des fêtes sont à pied d'œuvre pour décorer les nombreux chars qui vont défiler dans les rues cette année. Bien sûr, pour que cela

reste une surprise, rien ne sera dévoilé avant le jour "J", juste quelques photos de détails et de bénévoles au travail, histoire de vous mettre l'eau à la bouche ! Rendez-vous donc le 18 mai pour assister et participer à cet événement festif et convivial.



C'est la paye, ça s'arrose !

Les derniers vendredis du mois à 19h30, la scène du Train-Théâtre prend des allures de guinguette, et cette initiative existe maintenant depuis plus de 14 ans. Au programme de ces soirées : convivialité, décontraction et musique bien sûr ! Pour le bonheur de vos oreilles, venez écouter du jazz, de la salsa, du blues... les programmations sont toujours différentes et éclectiques. Imaginez-vous confortablement installés dans les fauteuils de la salle ou sur "la terrasse scène", avec de quoi prendre l'apéritif, avec des amis ou des inconnus rencontrés le soir même, car en effet ce soir là, une dizaine de tables sont installées sur la scène du Train théâtre... Que du bonheur ! Un beau moment de partage et de musique, c'est le but de cette initiative. Alors pas d'hésitation, venez nombreux écouter de la musique, chanter et passer un beau moment de convivialité, parce que la paye, ça s'arrose !

Prochaines dates : 29 mars, 19 avril.



Mardi musique

Un mardi par mois, les élèves de l'école de musique intercommunale organisent des concerts dans le hall du centre culturel Louis Aragon.

Durant ces spectacles, les apprentis musiciens présentent au public des morceaux choisis d'œuvres musicales pour le plaisir d'un auditoire toujours attentif. Pour Pascal Cointet, directeur de l'école de musique, cette initiative est très importante, « la philosophie des mardis musique est de permettre

aux élèves de présenter un travail qu'ils ont étudié en amont avec leur professeur. C'est



un moment convivial qui rassemble les parents des élèves mais aussi des personnes venues passer un beau moment musical, et pour le musicien c'est parfois une première expérience face à un public ».

Prochaines dates de concerts à 18h30 : le 19 mars, le 16 avril et le 22 mai.

De nombreuses disciplines sont enseignées au sein de l'école, en cours individuel ou en ateliers.

Contact : 04 75 57 35 53

La chorale Cantavioure enchante le Train-Théâtre.



"Au diapason du temps", tel est le nom du nouveau spectacle de la chorale "Cantavioure". Le public du Train-Théâtre s'est laissé emporter avec plaisir dans la spirale du temps au cours des 3 représentations qui ont fait salle comble, les 23 et 24 février. Ce spectacle musical retrace l'histoire de personnes qui partent à la recherche d'un diapason. Cet outil de musiciens permettant la recherche du "la" est caché dans un château anglais. Il doit redémarrer le temps qui a stoppé sa course. Les 85 choristes, dont les costumes retracent l'his-

toire de l'humanité, de la renaissance aux peaux de bête de l'âge de pierre jusqu'aux habits de nos contemporains. Ce spectacle est une création de Jean-Pierre Desbos, metteur en scène de la chorale, les décors ont été créés par les choristes et 5 musiciens accompagnent le conte musical. Pour ce qui est des chansons, elles sont toutes issues du répertoire français allant de Bécaud à Benabar... Le temps s'est donc arrêté un instant sur le Train-Théâtre.

Yann Etienne



Tournois de futsal

Le FC Portoais a organisé samedi 2 et dimanche 3 mars, à la halle des sports, son tournoi jeune de futsal : le challenge Walter Curinier.

Pour les néophytes, ce sport n'est pas du football se jouant en salle, il se pratique avec un ballon rond mais il a des règles qui lui sont propres, empruntées à d'autres sports. Le public a pu admirer le talent des joueurs venus s'affronter lors de cette compétition haute en couleurs et en fair-play.

En U13 (moins de 13 ans), l'équipe de Romans monte sur la plus haute marche du podium et remporte donc le tournoi devant les équipes de Pierrelatte et Eyrieux.

Pour ce qui des équipes de notre club local, le FC Portoais, elles se classent 4^{ème} (FCP1), 5^{ème} (FCP2) et 14^{ème} (FCP3).

En U11 (moins de 11 ans), c'est l'AS Valence qui remporte le trophée devant les compétiteurs des équipes de Pierrelatte et de l'US Véore. Nos Portoais ont fini quant à eux, 5^{ème} pour l'équipe 1, 8^{ème} pour l'équipe 2 et 13^{ème} pour l'équipe 3.

A l'issue du tournoi, Michel Curinier a remis le trophée aux joueurs des équipes gagnantes.

Danse en fête

Un public nombreux est venu à la halle des sports, pour admirer le travail des élèves de l'école de danse "La mouette", dans le cadre d'une journée portes ouvertes : la 16^{ème} édition de danse en fête. Durant les nombreuses démonstrations, les élèves ont présenté au public venu en très grand nombre, toute l'étendue de leurs talents. Après la présentation de l'association par sa présidente Yolande Saint-Clair, les danseuses ont investi le parquet de la halle des sports et présenté diverses disciplines : classique, jazz...

Cette année, une nouvelle discipline a fait son entrée dans tout le panel proposé par l'association : un atelier de chorégraphie. Celui-ci permet aux enfants de s'exprimer par eux-mêmes. Cette après-midi récréative s'est terminée, en présence du maire, avec la distribution à toutes les élèves d'un diplôme accompagné d'une médaille, sous l'œil attentif des professeurs de danse. A noter sur vos agendas : la mouette vous donne rendez-vous les 15 et 16 juin prochains pour son gala.

Renseignements sur l'association : 06 89 68 62 97



Une randonnée instructive et dégustative en Ardèche avec la MJC

Malgré le froid cuisant, 39 randonneurs de la MJC-Centre social, se sont rendus à St-Sylvestre dans le département de l'Ardèche pour une marche de 15km avec un dénivelé de 460m. Après une descente vers le pont de Gourmier, magnifique pont de pierre, qui enjambe la rivière "le Duzon", nos sportifs ont pu admirer un ancien moulin très bien restauré. Un peu plus loin, un panneau accroché à une vieille presse indique aux randonneurs la direction de la suite de la visite : le pont romain. Pour découvrir ce vestige et la voûte du pont qui culmine à 13m, il faut sortir des sentiers battus, car

les crues de la Duzon et les outrages du temps empêchent maintenant une traversée facile de la rivière. Pour la petite histoire et sans en faire tout un roman, il faut savoir que, suite aux recherches des historiens, ce pont n'a jamais vu d'armées romaines le traverser puisqu'il date du moyen-âge. Il est donc d'architecture romane, même s'il a gardé son nom de "romain". Puis direction le hameau de St-Martin de Galejas, avec la visite d'une fromagerie et la dégustation de picodons. La suite de la promenade a amené nos randonneurs vers une chapelle datant du 12^{ème} siècle et construite à

côté d'une "source guérisseuse". Son caractère "magique", elle le devait aux vertus soi-disant miraculeuses de l'eau, dont les pèlerins s'abreuyaient en attendant l'hypothétique miracle. Les historiens attestent que cette source est un lieu de culte successivement néolithique, celte, romain et chrétien. Pour l'anecdote, ne vous risquez pas à boire son eau car elle est actuellement polluée... Après un casse-croûte bien mérité, retour au point de départ.

Plus d'informations au 04 75 57 00 96 ou site internet : mjcportalesvalence.fr

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour les élus de Portes Citoyenne, le 8 mars n'est pas une date banale. Ce n'est pas la journée de la femme qui prête souvent à dérision mais bien la journée internationale des droits des femmes qui défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de solidarité. Beaucoup de combats restent à mener pour sensibiliser les citoyens sur ce sujet afin de contribuer à l'évolution des mentalités et de faire cesser violences, injustices et discriminations. Etre solidaires, c'est être aux côtés des femmes qui en ont besoin et que l'on voudrait faire taire.

Budget 2013 : la commune continue d'investir

Grâce à une très bonne santé financière de la commune les réalisations se poursuivent pour les Portois.

Dans la continuité de 2008 deux axes ont toujours prédominé la politique municipale : construire des bâtiments très performants d'un point de vue énergétique et intégrer des énergies renouvelables dans les projets de rénovation. La nouvelle école maternelle Jean Moulin et la rénovation de l'école primaire Fernand Léger ont fait l'objet d'une forte préoccupation environnementale tout comme la nouvelle cantine du quartier Ouest avec des matériaux respectant la santé. Coût des chantiers (1 million d'euros). Dernière tranche de l'école maternelle Anatole France : 340 000 €. Amélioration énergétique de la mairie (remplacement groupe chauffage, clim et amélioration de l'éclairage par la mise en place de Led, économie consommation plus de 30%) : 130 000 €.

Concernant les routes et la voirie nous continuons notre programme pluriannuel de travaux établi depuis 2008 : réfection de la rue Pierre Semard, de l'impasse Léo Lagrange en concertation avec les riverains : coût 467.000 €. Dans le cadre des travaux d'entretien, aménagement réfection de la route de la Chaffine devant la maison de retraite, impasse Paul Eluard, création de parking rue Jean Macé et Pasteur etc.

Même s'il reste beaucoup d'efforts à effectuer pour rattraper le retard accumulé pendant des années, le niveau d'investissement de la commune demeure très élevé, plus de trois millions d'euros cette année encore.

**Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué,
membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr**

Un bon budget

Nous avons voté récemment le budget 2013 de notre commune. Ce budget a été établi sur des bases saines. Les résultats 2012 sont en effet très bons. Notamment grâce à une bonne maîtrise du budget de fonctionnement et un budget d'investissements réalisé sans recours à l'emprunt (contrairement à ce que vous avez pu lire çà et là).

Les résultats de l'exercice 2012 démontrent une situation financière qui s'améliore et nous constatons une progression de l'autofinancement. Ces bons résultats nous ont permis de préparer le budget 2013 dans de bonnes conditions et de pouvoir décider de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Ce budget 2013 est fait avec la même rigueur : maîtrise du budget de fonctionnement et un budget d'investissements qui nous permet de continuer l'application de notre programme avec des priorités : l'enfance, la jeunesse, l'amélioration du cadre de vie et le développement durable.

Dans le cadre de la maîtrise du budget de fonctionnement et de notre Agenda 21, nous continuerons les actions sur les économies d'énergies. Voilà notre sentiment sur ce budget 2013, et nous pouvons rajouter que nous n'avons pas de leçon à recevoir de la droite qui a laissé la France quasiment en faillite en 2012.

En résumé, un bon budget 2013, qui nous met en ordre de marche pour l'entrée dans la grande Agglo au 1^{er} janvier 2014 et prépare durablement l'avenir, à gauche sur Portes-lès-Valence.

**Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint,
membre du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie
et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Nous avons eu droit lors du dernier conseil municipal à un jeu de rôle bien préparé. Il faut dire que l'exercice était de taille : nous faire admettre que la gestion 2012 est saine et qu'ils se sont acheté une conduite après les remarques affligeantes de la chambre régionale des comptes. Chaque groupe politique a pu dire sa fierté de valider les comptes administratifs 2012 et les budgets primitifs 2013 sauf notre groupe qui s'est abstenu, pour cause :

■ les taux de la fiscalité sont gelés pour 2013 mais dans le même temps Pierre Trapier (décision n°13/15 et non pas délibération discutée et votée) a signé une convention pour optimiser la fiscalité des locaux affectés à l'habitation. L'organisme chargé de cette mission sera payé à la commission. Les pratiques bolchéviques sont bien de retour.

■ l'augmentation des charges de personnel à un niveau sans précédent est plus qu'inquiétante. A périmètre de compétences égales (rappelez que les services de l'eau et la culture sont gérés par l'agglomération) l'augmentation atteint 49,52% en 5 ans et le mandat n'est pas terminé. Malgré leurs dires, les services que la municipalité vous met à disposition n'ont pas augmenté dans la même proportion : chercher l'erreur.

■ la TVA sur le dossier de la Zac des chênes initié en 1999 par eux, qui a déjà fait l'objet d'une réclamation par les services fiscaux en 2007 et pointée par la chambre régionale des comptes en 2011, sera extrêmement lourde de conséquences pour les investissements à venir car c'est plus de 1 250 000 euros qu'il faudra rembourser.

Clamer que la gestion est saine est une tromperie. Nous ne pouvons cautionner cette politique qui ne prépare pas notre commune à un avenir serein.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

CLUB AMBROISE CROIZAT

MARS

- **Anniversaires 1^{er} semestre**, jeudi 28, à 14h salle Brassens
- **Belote**, vendredi 29, à 13h30 au foyer

AVRIL

- **Belote (fin de saison)**, vendredi 12, à 13h30 au foyer
- **Marie d'Ornac**, mercredi 17, à 12h30 au foyer
- **Pétanque**, vendredi 26, à 13h30 au foyer

Renseignements :

P. Sapet, 04 75 57 30 69,
J. Paillet, 04 75 25 23 59,
M. Debeaux, 04 75 57 24 15

TRAIN-THÉÂTRE

MARS

- **VY Molière, JEUNE PUBLIC**, mer. 27 à 18h30, conte, théâtre de marionnettes

- **Gianmaria Testa, jeu. 28** à 20h30, chanson italienne

- **Les Françaises, sam. 30** à 20h30, spectacle musical

AVRIL

- **So Lonely, jeu. 4 à 20h30**, danse (dans le cadre du festival "Danse au fil d'avril")

- **Caroline Rose, ven. 5** à 20h30, pop rock

- **Le cirque Mandingue, mar. 9** à 20h30 et mer. 10 à 18h30

- **Melissemell et Thomas Pitiot, jeu. 11 à 20h30**, chanson découverte

- **Teofilo Chantre et Vis à Vies, sam. 13 à 20h30**, "Morabeza Project" chanson, musique du monde

- **Remo Gary et Frédéric Bobin, jeu. 18 à 20h30**, chanson folk rock

- **Misia, mer. 15 à 20h30**, chanson fado portugais

- **Un petit soldat de plomb, JEUNE PUBLIC, mer. 17** à 18h30, théâtre

- **Sati(e)rik exentrik - La forge, ven. 17 à 20h30**, spectacle musical jazz

- **Lorenzaccio, mar. 21 à 20h30**, théâtre musical

TRAIN-CINÉMA

MARS

- **Les as de la jungle**, "Festival d'un jour", ven. 22 à 18h30, à partir de 3 ans

- **Goshu le violoncelliste**, "Festival d'un jour", ven. 22 à 18h30, à partir de 7 ans

Prochainement :

Au bout du conte
Le monde fantastique d'Oz

FÊTE DU CENTRE CULTUREL LOUIS ARAGON

Samedi 13 avril 2013

- **14h30** : Départ du quartier Ouest, salle F. Léger, vers la place de la mairie avec déambulation musicale "Mémoires colorées de cheminots".

- **14h30** : place de la mairie. Animations : maquillage, zumba, échasses.

- **15h30** : Départ de la déambulation pour le centre culturel.

- **16h - 18h** : Nombreuses animations au centre culturel.

- **18h** : Initiation aux danses en famille.

- **19h** : Bal des enfants, avec "Danse sur le piano".

- **20h30** : Bal pour tous, avec "Danse sur le piano".

Cette fête est coordonnée par la MJC-Centre social de Portes-lès-Valence. Les partenaires : Médiathèque Valence Agglo, Ecole de musique, Ecole d'art, Conseil de quartier Ouest, mairie de Portes-lès-Valence et Caisse d'Allocations Familiales. La coordination artistique est assurée par Juan Antonio Martinez, metteur en scène, comédien.

MJC-CENTRE SOCIAL

"La MJC-Centre social retravaille cette année son **projet social et culturel**. Les habitantes et habitants de Portes-lès-Valence sont les bienvenus dans ce groupe de travail. Une enquête de terrain va être réalisée... alors vous nous rencontrerez dans votre quartier, à la sortie de l'école, sur le marché et ailleurs... et nous discuterons du vivre ensemble, du cadre de vie, de l'éducation et autres sujets... Merci pour votre participation. L'équipe de la MJC-Centre social."

AVRIL

- Vendredi 5 à 18h30, assemblée générale de la MJC-Centre social. Buffet et spectacle après l'AG.

- Vendredi 12 à 20h, soirée Mots et Chants Jets avec "Les vacanciers" et Siann. Renseignements : 04 75 57 00 96.

MÉDIATHÈQUE

MARS

- mercredi 27 à 14h30 et 16h à la bibliothèque SNCF, lecture "**Quand les couleurs s'emmèlent**". Pour les moins de 8 ans, entrée libre, inscriptions au 04 75 57 40 65

AVRIL

- vendredi 19 à 17h à la MJC-Centre social, "**Plaisir de lire**", 12 enfants de l'accompagnement à la scolarité, vous offrent une lecture de leur sélection. tout public, entrée libre. En partenariat avec la MJC-Centre social.

38^{ÈME} RANDONNÉE FLEURIE

La 38^{ème} randonnée fleurie est organisée par le Cyclotourisme portois samedi 13 avril à partir de 7h. Inscriptions : de 7h à 10h au Gymnase Delaune, place de la Libération. Ouvert à tous, et labellisé par la Fédération FFCT. Cette année ce sont quatre nouveaux parcours qui vous attendent : 20km sans difficultés pour les familles ou le sport adapté, 54km pour les participants débutants, 83km pour ceux qui ont déjà entamé la saison et 114km pour les plus aguerris.

Engagement : FFCT, 5€ - sport adapté, 3€ - moins de 18 ans, gratuit - autres, 7€. Contacts : 06 20 45 31 74 ou 06 53 66 60 ou site Internet : <http://veloportois.e-monsite.com>

DEMANDE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Aiden Bonnet,
Nathamaël Chapouton,

Décès :

Henri Magaud,
André Beaumont,
René blanc,
Valérie Argoud née Vialle,
Myrtille Lepailler née Terterre,
Maurice Defaisse,
Angèle Delarbre née Ducros

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;

- son passeport ;

- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

Fête du Centre Culturel Louis Aragon

Quand les couleurs s'emmêlent

13
Avril

PORTES-LES-VALENCE



VALENCE AGGLO
SUD RHÔNE-ALPES



MJC CENTRE SOCIAL
Portes-les-Valence

Programme de la fête du centre culturel Louis Aragon, en page 19 de ce Portes-Infos